

biodéchets

Le SYCTOM, le SIGEIF et GrDF ont signé le 26 janvier une convention pour un projet de valorisation des biodéchets et de production de biogaz à Gennevilliers.

Le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (Sigeif), le Sycotom-Agence Métropolitaine des déchets et GRDF, initiateur du projet, ont signé, 26 janvier 2017, une convention avec la ville de Paris, la ville de Gennevilliers, Haropa-Ports de Paris, la Chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France et le Groupement national de la restauration pour développer, sur le site du port de Gennevilliers, un ambitieux **projet d'unité de production de biogaz par valorisation des déchets organiques de la région capitale**.

Ce projet a pour but d'atteindre quatre objectifs complémentaires :

- Mettre à disposition des collectivités locales et des entreprises de restauration franciliennes un outil leur permettant de satisfaire à leurs nouvelles obligations légales en matière de **valorisation organique des déchets fermentescibles**.
- Contribuer à atteindre les **objectifs de développement fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte** – ainsi que par le SRCAE d'Île-de-France – en matière de développement des énergies renouvelables, qui prévoit 10 % de gaz d'origine renouvelable dans la consommation de gaz en 2030, notamment dans le réseau dont GRDF assure la gestion.
- Favoriser le **développement de nouvelles filières de mobilités urbaines** (bioGNV).
- Conforter la filière agricole francilienne en lui permettant la valorisation locale de ses coproduits et en lui assurant, par **l'épandage du digestat issu de la méthanisation**, le bénéfice d'engrais naturels.

Le positionnement de ce projet sur le port de Gennevilliers permettra **l'utilisation de la Seine pour le transport des matières**, selon une logique d'économie locale et circulaire.

La convention de partenariat signée ce 26 janvier met en place un comité de pilotage chargé de conduire, au cours des 24 prochains mois, les études de faisabilité nécessaires : implantation du projet, gouvernance, plan d'approvisionnement du méthaniseur et collecte des intrants, business plan, valorisation et transport du digestat.

Source : communiqué de presse du GrDF Île-de-France, Sigeif et la Ville de Paris

Mise à jour :

8/02/2017

Repères :

Le SYCTOM est le syndicat mixte en charge du traitement des déchets ménagers de 84 communes d'Île-de-France réparties dans 5 départements (Paris, Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). Il s'inscrit dans l'objectif de la « trajectoire zéro déchet » par l'arrêt de l'enfouissement des déchets valorisables.

Le Sigeif est le plus grand syndicat d'énergie de France. Il assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution de l'énergie. Le Sigeif fédère 185 communes (5,5 millions d'habitants) et coordonne, depuis 2004, un groupement de commandes d'achat de gaz et de services d'efficacité énergétique pour le compte, aujourd'hui, de 565 membres.

GRDF est le principal opérateur du réseau de distribution de gaz naturel en France. Chaque jour, GRDF assume ses missions de service public en acheminant l'énergie gaz naturel à 11 millions de clients, quel que soit leur fournisseur d'énergie, grâce au plus grand réseau de distribution d'Europe (197 928 km).

Voir aussi :

[Communiqué de presse](#)

[Article " BioGNV et GNV : l'Île-de-France se développe"](#)

[Site du Sigeif](#)

[Site du SYCTOM](#)

[Les installations de traitement des biodéchets au 1er juin 2016](#)

Source URL: <https://ordif.com/article/biodechets-un-methaniseur-sur-le-territoire-du-grand-paris>